

**3**  
bassins de vie

**41**  
communes

**60 000**  
habitants

La communauté d'agglomération ARCHE Agglo est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 60 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

# Nous recrutons !

## UN·E RÉFÉRENT·E FORMATION

- **Temps complet** (36.5 heures hebdomadaires)
- **CDD jusqu'au 2 septembre 2026** (remplacement congé maternité)
- **Poste de catégorie B – Filière administrative**



Afin d'optimiser votre candidature, votre lettre de motivation devra refléter qui vous êtes, ce qui vous anime et en quoi vos compétences peuvent être transposables dans le poste proposé.

La direction des ressources humaines d'ARCHE Agglo, composée d'une directrice des ressources humaines, d'une cellule carrière paye (3 agents), d'une cellule prévention (1 conseillère, 1 animateur prévention, 3 assistants de prévention), et d'une cellule emploi compétences (2 agents), recherche un·e référent·e formation ayant à cœur de conseiller les équipes et ainsi les accompagner dans le développement de leurs compétences.

Dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité, et à la suite du recueil des besoins en maintien et/ou en développement des compétences, ces derniers ont été traduits en actions de formation au sein d'un plan de formation structuré pour 2026.

Le ou la référent·e formation recruté·e aura pour mission d'assurer la mise en œuvre de ce plan et d'en garantir le suivi, tant sur les plans administratifs que financiers, en lien avec les agents, les managers et les partenaires concernés.

Rigoureux·se et à l'aise dans les relations humaines, vous souhaitez vous investir dans un poste mêlant gestion et accompagnement des agents et des managers, alors n'hésitez plus et candidatez !

### DÉFINITION DU POSTE :

Rattaché-e à la direction des ressources humaines, sous la responsabilité de la référente emploi compétences, vous mettrez en œuvre et évaluerez le plan de formation et les dispositifs de professionnalisation associés, en cohérence avec la politique ressources humaines d'ARCHE Agglo.

Vous poursuivrez l'analyse des besoins individuels et collectifs en matière d'évolution des compétences. Vous serez référent·e auprès des communes-membres, pour l'organisation des formations dans le cadre du service mutualisé.

→ **Consolidation du plan de formation, en adéquation avec les arbitrages budgétaires**

- Sur la base des axes stratégiques fixés par la direction des ressources humaines, participe à la traduction des besoins de formation, en objectifs de formation et objectifs pédagogiques
- Pour être amené·e à prioriser les besoins recensés en appréciant leur adéquation avec les axes prioritaires de formation définis au sein d'ARCHE Agglo
- Participe à la gestion et à l'optimisation du budget

→ **Organisation des actions de formations**

- Programme et coordonne les actions de formation (bons de commande, inscriptions, convocations, présences)
- Assure la logistique liée aux actions de formation intra, union, extra ou mutualisées (réservation des salles, des repas...)
- Réalise l'ouverture des actions de formation union et intra
- Informe et communique régulièrement en interne et en externe (communes-membres du service formation mutualisé) sur le plan de formation d'ARCHE Agglo et les éventuelles places encore disponibles
- En lien avec le budget alloué, co-programme l'offre de formation hygiène et sécurité avec la conseillère prévention
- Organise la consultation des organismes de formation : de la rédaction du cahier des charges à la sélection du prestataire / de l'intervenant
- Définit des modalités pédagogiques (séquences, horaires, objectifs, supports...)

→ **Analyse des besoins**

- Accompagne les responsables dans l'identification des besoins individuels et collectifs de maintien ou de développement des compétences qui émergeraient en cours d'année : apporte un conseil aux agents et aux managers et évalue la pertinence d'une réponse-formation au besoin
- Centralise les éventuelles demandes (suite notamment à l'exploitation de la campagne des entretiens professionnels qui débute en juillet)

→ **Suivi administratif et financier**

- Assure le suivi administratif et financier des formations (tableaux de bord dédiés)
- Contrôle les demandes de remboursement spécifiquement liées aux frais de formation occasionnés pour les agents
- Assure le suivi des obligations de formation : Formations statutaires, hygiène et sécurité...
- Assure le suivi des VAE, demandes de CPF et des préparations aux concours et examens

→ **Évaluation des formations**

- Recueille les évaluations individuelles des formations auprès des agents (d'ARCHE Agglo ou des communes-membres dans le cadre du service mutualisé)

**MISSIONS SPÉCIFIQUES :**

- Apporte un conseil aux agents sur leurs projets d'évolution

**PROFIL ATTENDU :**

- Bac+2 à bac+3 dans le domaine des ressources humaines, avec une expérience significative sur de l'ingénierie de formation acquise idéalement dans la fonction publique territoriale
- Permis B obligatoire
- Connaissance de l'environnement territorial et des métiers de la fonction publique territoriale serait un plus
- Maîtrise des méthodes d'élaboration et étapes d'un plan de formation
- Maîtrise des aspects réglementaires du droit à la formation

- Rigueur et autonomie dans l'organisation du travail
- Capacités rédactionnelles
- Capacité d'adaptation
- Forte appétence pour l'accompagnement à l'évolution professionnelle

#### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

CDD de 5 mois jusqu'au 2 septembre 2026 avec rémunération de 2236€ bruts mensuels, par référence à la catégorie B de la fonction publique territoriale.

- 15 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 7 € pris en charge à 60% par l'employeur
- Participation à la cotisation mutuelle du contrat groupe santé (entre 20€ et 60€ par mois selon la composition du foyer)
- Forfait mobilités durables (FMD) annuel pour les agents ayant recours à un mode de transport alternatif et durable pour leurs trajets domicile-travail (de 100 à 300€ selon le nombre de jours d'utilisation d'un mode de déplacement éligible).



**Temps de travail :** 36.5 heures hebdomadaires  
avec 9 jours de RTT annuels  
**Lieu de travail :** Mercurol-Veaunes (26600)

**Poste à pourvoir le :** 30/03/2026

**Date limite de candidature le :** 22/02/2026

Candidatures (CV + lettre de motivation) en privilégiant l'envoi par courriel sur : **rh@archeagglo.fr**

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des Condamines CS9602 07300 MAUVES

Contact accueil : **04 26 78 78 78**